

Montréal, le 5 juillet 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation du registre des entités visées par les
normes de fiabilité (mise à jour statutaire)
(Dossier R-4179-2021)**

Cher confrère,

Le 30 juin 2022, le Coordonnateur a déposé de nouvelles versions du « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version française)* » ([HQCF-1, document 5](#)) et du « *Sommaire de modifications apportées au Registre* » ([HQCF-1, document 2](#)). Le Coordonnateur a aussi déposé les réponses aux demandes de renseignements (DDR) [n^o 1](#) et [n^o 2](#) de la Régie (HQCF-2, documents 1 et 2).

La Régie constate que la nouvelle version du *Sommaire de modifications apportées au Registre* n'est pas présentée en suivi de modifications, ce qui complexifie l'identification des modifications effectuées par le Coordonnateur depuis la version du 1^{er} décembre 2021.

Également, la Régie constate que le Coordonnateur a omis de déposer la nouvelle version du « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version anglaise)* » (HQCF-1, document 6), contrairement à ce qu'il a indiqué dans sa [lettre du 30 juin 2022](#).

Par conséquent, la Régie demande au Coordonnateur de déposer au plus tard le **11 juillet 2022 à 12 h** les nouvelles versions du « *Sommaire de modifications apportées au Registre* » en suivi de modifications et du « *Registre des entités visées par les normes de fiabilité en suivi de modifications (version anglaise)* ».

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd